CE MONDE QUI BOUGE

Irak, l'EIIL et la création d'un califat

Par Hassane Zerrouky

Ce que l'Aqmi et ses alliés du Mujao et Ansar Dine n'ont pas réussi à faire dans le Nord-Mali, à savoir établir un califat, l'EIIL (l'Etat islamique en Irak et au Levant) est-il sur le point de le faire sur un territoire à cheval sur l'Irak et la Syrie ? C'est du moins ce que donne à voir la réalité du terrain depuis le 9 juin, début de l'offensive de l'EIIL sur l'Irak. Après avoir pris le contrôle de Mossoul, deuxième ville irakienne, Falouja, Tikrit, une grande partie de la province de Ninive (nord), une partie de la région de Diyala et la région ouest de Kirkouk, l'EIIL, qui menace désormais les régions périphériques de la capitale irakienne, a ainsi franchi le pas en proclamant dimanche dernier, premier jour du Ramadhan, «l'établissement du califat islamique» allant d'Alep en Syrie à Diyala en Irak. Les mots Irak et Levant ont été supprimés du sigle EIIL qui devient l'Etat islamique (EI).

Dans un enregistrement audio, le porte-parole de l'EIIL, Abou Mohamed al-Adnani, a annoncé que «la choura (conseil) de l'Etat islamique», qui a décidé d'annoncer l'établissement du califat islamique», a désigné «le cheikh djihadiste Abou Bakr al-Baghdadi calife des musulmans». Ce dernier, qui portera désormais le nom de «calife Ibrahim», «a accepté cette désignation par allégeance et est devenu ainsi calife des musulmans partout dans le monde». Ajoutant que le califat est devenu «le rêve de tout musulman» et «le souhait de tout djihadiste».

Abou Mohamed al-Adnani a également «prévenu les musulmans qu'avec l'annonce du califat, il est désormais de leur devoir de prêter allégeance au calife Ibrahim». «Croyants, obéissez à votre calife et soutenez votre Etat qui devient plus fort de jour en jour grâce à Dieu», a-t-il lancé. L'avertissement vaut également pour ces divers groupes djihadistes restés à l'écart de l'EIIL, et ce, même s'ils poursuivent un objectif commun. «Vous n'avez aucune excuse religieuse pour ne pas soutenir cet Etat. Sachez qu'avec l'établissement du califat, vos groupes ont perdu leur légitimité. Personne ne peut ne pas prêter allégeance au califat», a expliqué le porte-parole de l'EIIL. Et en conclusion de ce discours d'une autre époque, ce dernier appel : «Musulmans ! rejetez la démocratie, la laïcité, le nationalisme et autres ordures de l'Occident, revenez à votre religion (...) L'Occident et l'Orient se soumettront à vous, c'est la promesse de Dieu.»

Si ce message attribué à l'EIIL reste à confirmer, il n'en reste pas moins qu'il a eu un grand écho sur les sites islamistes et qu'il peut modifier la donne islamiste transnationale. Il faut savoir que le mouvement dirigé par Al Baghdadi a été désavoué par Ayman Zawahiri le chef d'Al Qaïda, lequel soutient le Front al-Nosra. Il lui avait même demandé de se retirer du territoire syrien. En vain. L'EIIL a fait de Raqa en territoire syrien la capitale non encore officielle du califat après en avoir chassé son rival le Front al Nosra et soumis les autres groupes à son autorité. Autre différence avec Al Qaïda, al-Baghdadi et son groupe sont dans l'action, alors que Zawahiri se cantonne à la lecture de messages «savants» loin des zones de conflit. Qui plus est, des Maghrébins, des Européens, des Tchétchènes, des Turcs, des ressortissants du Caucase et d'Asie centrale combattent sous la bannière de l'EIIL. Au Maghreb, Ansar Chariâa, pour qui «les victoires» de l'EIIL «couronnent nos têtes» et l'Aqmi ont salué la naissance de ce califat en des termes qui s'apparentent à une allégeance à Al-Baghdadi, ce disciple de Zerkaoui et de Abou Hamza el Muhadjer, vrai fondateur de l'Etat islamique en Irak avant qu'il ne prenne l'appellation d'EIIL.

S'il est un peu prématuré de dire comment va évoluer la situation dans les prochaines semaines, il n'en reste pas moins que l'EIIL, bénéficiant du soutien en sous-main des pétromonarchies du Golfe, peut amener l'Iran à intervenir en Irak pour maintenir l'équilibre des forces entre sunnites minoritaires et chiites majoritaires, quitte à user de pression sur ces derniers afin qu'ils acceptent de partager le pouvoir. C'est ainsi qu'il faut également comprendre l'appel de l'ayatollah irakien Ali Sistani, qui a désavoué le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki en appelant à un gouvernement d'union nationale. Pour conclure : si l'EIIL, par ses délires politico-religieux, fait le jeu de ceux qui souhaitent une partition de l'Irak, les Irakiens qui ne veulent pas voir l'Irak disparaître en tant qu'Etat et nation restent majoritaires.

H. Z.

APRÈS L'ANNONCE DES RÉSULTATS DU BEM

La problématique de l'orientation scolaire relancée

Les résultats du brevet d'enseignement moyen relancent le débat sur la déperdition scolaire. Le taux de réussite est à peine supérieur à 50% sans compter que dans le lot des collégiens qui accèdent au lycée, beaucoup sont tout juste moyens. Les spécialistes estiment urgent l'ouverture d'un débat sur l'orientation scolaire.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les «performances» des collégiens sont certes meilleures que celles de l'année dernière mais restent à peine supérieures à la moyenne.

Sur le lot des collégiens qui réussiront à passer au lycée, un nombre important obtiendra difficilement la moyenne requise qui est de 10 sur 20 calculée sur la base de la moyenne du BEM et celle obtenue au terme de l'année scolaire.

Une note que beaucoup n'obtiendront que grâce aux largesses de leurs enseignants qui n'hésiteront pas à «gonfler» les notes pour leur permettre d'atteindre le fameux 10. Une pratique très courante, selon le porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie.

Idir Achour estime qu'au-delà du taux de réussite, c'est le niveau des collégiens qui est préoccupant. Il affirme que le niveau des élèves est très préoccupant puisque selon les statistiques, 30% des élèves refont la première année secondaire et souffrent d'un manque flagrant de prérequis. Ils ne maîtrisent pas les bases qui peuvent leur permettre de suivre un cursus sans faux pas. La solution ? Une révision du système d'orientation, explique Idir Achour, et une valorisation des métiers qui sont loin d'être mis en valeur dans une société qui exige de tous d'accéder à l'université.

Pourtant, c'est l'orientation scolaire qui devrait permettre de faire le tri et de détecter les élèves les mieux outillés pour aller jusqu'au bout de leur cursus et ceux qui seraient plus épanouis dans un parcours professionnel. Un sujet qui est visiblement tabou puisque dans la société algérienne, la réussite est fatalement synonyme d'études universitaires. Pour satisfaire ce rêve de voir tous les Algériens sur les bancs de l'université, des élèves sont poussés difficilement, laborieusement au lycée. Leurs professeurs se retrouvent avec des classes surchargées où la moitié des élèves n'arrivent pas à suivre et qui souvent perturbent la classe.

Photo : NewPress

Le niveau des collégiens est préoccupant.

Des élèves qui auraient pu être orientés à la fin du cycle moyen vers le professionnel. Ils s'y seraient épanouis et auraient surtout perdu moins de temps à tenter des études pour lesquelles ils ne sont guère prédisposés. Au nom du sacro-saint principe de l'éducation pour tous, le passage d'un palier à un autre se fait de manière presque systématique au mépris des principes élémentaires de la pédagogie.

Dans beaucoup de pays, l'orientation vers le professionnel date de plusieurs décennies déjà.

Un enseignement qui a fait ses preuves avec des élèves qui s'épanouissent dans un métier qu'ils ont choisi et des écoles qui ne renferment pas des élèves démotivés et incapables d'accomplir un cursus sans refaire les années. Des exemples à méditer.

N. I.

TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Réunion de la CNLTD le 7 juillet

La Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) tiendra lundi prochain un sommet.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Un conclave, le second après la conférence nationale du 10 juin dernier et qui se tiendra vraisemblablement au siège national du MSP avec deux points à l'ordre du jour.

Il s'agira, en tout premier lieu, selon Soufiane Djillali président du parti Jil Jadid et un des membres de la CNLTD, d'ouvrir la discussion autour de l'amendement de la plateforme sur la base de laquelle le rendez-vous de Zéralda s'est tenu, et ce, à la lumière des suggestions et autres propositions émises par les participants à cette rencontre, la toute première du genre de l'opposition. Un document qui, une fois actualisé, sera remis au pouvoir.

Le second point qui sera débattu lors du prochain sommet de la CNLTD a trait à la mise en place de l'instance de suivi des concertations à poursuivre comme recommandé à la fin des travaux de la conférence du 10 juin dernier. Un point qui nécessitera bien de débats tant cet organe aura à s'ouvrir à des acteurs autres que ceux de la CNLTD dont le patron de Jil Jadid exclut tout élargissement. Pour les partisans de la transition démocratique, il n'est pas question de se précipiter. «Nous prendrons tout le temps qu'il faut», dira Soufiane Djillali pour qui des actions du genre que la CNLTD a eu déjà à entreprendre sont attendues pour la prochaine rentrée.

A noter que les responsables du RCD, du MSP, de Jil Jadid, de Nahda, du FJD et de l'ancien chef de gouvernement Ahmed Benbitour, ont eu, le 23 juin écoulé, à faire une évaluation positive de la rencontre de Zéralda du 10 juin dernier puisque Mohamed Dhouibi, Mohcine Belabbas, Ahmed Khebya (FJD), Abderezak Mokri, Djillali Soufiane et l'ancien chef de gouvernement Ahmed Benbitour ont convenu de matérialiser les recommandations de cette conférence nationale.

Aussi les membres de la CNLTD sont-ils tombés d'accord sur un ensemble d'actions. Il s'agit, comme mentionné dans un communiqué ayant sanctionné ce sommet, de valoriser les résultats de cette conférence politiquement, médiatiquement et au niveau du peuple, de poursuivre les consultations avec tous les acteurs de ce rendez-vous et continuer le travail en commun et les concertations en vue de concrétiser la transition démocratique et enfin, matérialiser sur le terrain les recommandations de cette conférence.

M. K.

EN UNE SEMAINE

40 décès et plus de 2 000 blessés sur les routes

C'est la wilaya de Sétif qui arrive en tête du classement de l'hécatombe, avec 61 accidents enregistrés en une semaine, ayant causé la mort de trois personnes et 85 autres blessés.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Le bilan hebdomadaire de la Protection civile est alarmant. Durant la période du 22 au 28 juin 2014, les pompiers ont effectué 2 939 interventions suite à 1 614 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes et 2 072 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Sétif avec trois personnes décédées et 85 autres blessées prises en charge par les secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 61 accidents de la route.

Par ailleurs, et s'agissant des différents secteurs d'interventions, les unités de la Protection civile ont enregistré 20 925 interventions pour venir à bout des appels de détresse envoyés par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositif de sécurité.

Concernant le secours à personnes, 9 417 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 223 blessés traités par les secours médicalisés, et 7 884 évacuations sanitaires.

Les mêmes secours ont effectué 3 596 interventions afin de procéder à l'extinction de 2 747 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Aussi, 4 973 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 421 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger. A signaler que 8 912 interventions, liées au dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières ont été effectuées depuis le 1er juin où 5 356 personnes ont été secourues et sauvées de la noyade dans les plages surveillées.

Par contre, 22 personnes sont décédées dont 5 en dehors des horaires de surveillance et 16 autres dans les plages interdites à la baignade.

Enfin, concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la Protection civile ont enregistré depuis le 1er juin le décès de 14 personnes dont 5 cas dans les mares d'eau et retenues collinaires, 2 dans les barrages, 3 dans les oueds, 2 dans les lacs ainsi que 2 autres dans les bassins et piscines.

M. M.